



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 16 juillet 2026

Objet : Question parlementaire n° 4455 du 15 juillet 2026 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Réserves stratégiques alimentaires et sécurité de l'approvisionnement en cas de crise ».

Madame la Ministre,

En date du 15 juillet 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Premier ministre, du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme et de la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Sven Clement.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Économie, des PME, de
l'Énergie et du Tourisme

(s.) Lex Delles